

MISE À DISPOSITION DE SALLE COMMUNALE DEMANDE DE RESERVATION POUR LES PARTICULIERS

Les demandes de réservation de salle communale sont ouvertes 6 mois avant la date de manifestation souhaitée.

Elles doivent être adressées en Mairie au service gestionnaire :

- Par courrier : 1 rue de la Mairie, 77420 – Champs-sur-Marne ;
- Par mail à : courrier@ville-champssurmarne.fr
- Directement à l'accueil de la Mairie.

Après étude de la demande, vous recevrez un courrier de réponse du secrétariat.

Si elle est acceptée, un dossier déterminant les modalités de réservation vous sera adressé. Il devra être rempli en bonne et due forme, et retourné au service gestionnaire accompagné du paiement le plus rapidement possible et au moins 1 mois avant la date de votre réservation.

LE DEMANDEUR :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Mail :

Nom de la personne à contacter (si différente)

Téléphone :Mail :

NATURE DE LA DEMANDE :

Date de la manifestation :

1^{er} choix : 2nd choix :

Salle demandée :

☐ Maison des Fêtes Familiales

☐ Salle Jean Effel

☐ Salle Jean Hallais

Horaires d'utilisation envisagées :

Nature de la manifestation :

Nombre de personnes attendues :

Fait à

Le.....

Signature

TARIFS DE LOCATION - PAIEMENT

MAISON DES FETES FAMILLIALES		
Capacité d'accueil : max. 120 pers.	CAMPESIENS	EXTERIEURS
Semaine (lundi au jeudi)	450 €	585 €
Vendredi (de 8h à 5h de l'autre matin)	600 €	780 €
Samedi / Dimanche / Jour Férié (de 8h à 5h de l'autre matin)	700 €	910 €

SALLE JEAN EFFEL		
Capacité d'accueil : max. 120 pers.	CAMPESIENS	EXTERIEURS
Semaine (lundi au jeudi)	350 €	525 €
Vendredi (de 10h à 2h de l'autre matin)	500 €	750 €
Samedi / Dimanche / Jour Férié (de 10h à 2h de l'autre matin)	540 €	810 €

SALLE JEAN HALLAIS		
Capacité d'accueil : max. 50 pers.	CAMPESIENS	EXTERIEURS
Mercredi (uniquement après-midi – durée limitée à 5h d'utilisation)	160 €	240 €
Vendredi (de 10h à minuit)	215 €	325 €
Samedi / Dimanche / Jour Férié (de 10h à minuit)	420 €	630 €

EN CAS D'ACCEPTATION DE LA DEMANDE :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER			Cadre réservé à l'Administration	
Un justificatif de domicile (<i>quittance de loyer, facture eau, électricité ou téléphonie...</i>)				
Un justificatif d'assurance Responsabilité Civile et une extension d'assurance avec la clause « organisateur de fêtes » mentionnant la date, le lieu, les horaires d'occupation de la salle				
Un justificatif de l'identité du demandeur (<i>passport ou carte d'identité</i>)				
Un justificatif du motif de la réservation* (<i>Faire-part de fiançailles, attestation de mariage, de baptême, carte d'identité de la personne dont on fête l'anniversaire...</i>)				
Convention datée et signée par le demandeur en 2 exemplaires				
Règlement Intérieur de la salle signé par le demandeur				
Cadre réservé à l'Administration				
Règlement de la salle	Montant	Date de paiement	Chèque	Espèces
		CAUTION	Chèques remis	
NB : tous les chèques doivent être adressés à l'ordre du Trésor Public		250 €		
		300 €		

*ne concerne pas les demandeurs extérieurs